

Session 10 : La fracture numérique, nouvelle fracture sociale ?

L'expression « *digital divide* » date des années 90 et de la crainte qui apparaît aux États-Unis face aux inégalités d'accès à la « société de l'information » naissante. Les plus pauvres et certains groupes sociaux risquent d'être exclus de l'accès aux « TIC », et en particulier de l'accès à Internet, analysé comme un vecteur de connaissance et de démocratie. En matière de politique publique, les premières réponses ont concerné les « infrastructures ». Le service universel des télécommunications et l'accès aux micro-ordinateurs étaient vu comme les réponses à apporter à ces mécanismes d'exclusion. Le débat sur la fracture numérique s'est progressivement élargi aux usages et aux contenus.

Aujourd'hui le numérique est partout : dans l'entreprise, au travail comme dans la recherche d'emploi, dans les loisirs, la culture, les voyages, les rapports à l'administration, le commerce, les relations sociales... Rares sont les activités où l'usage d'internet n'est pas au moins préférable et en réalité, de plus en plus, obligatoire.

Or tout le monde n'y a pas accès et la fracture numérique peut exclure une partie des citoyens de l'organisation économique et sociale. D'où l'importance prise par le sujet partout et la mise en place de politiques d'inclusion numérique : l'accès et les compétences techniques sont évidemment nécessaires, mais non suffisants.

- La **connectivité** prend les modalités variées : l'accès est plus ou moins aisé et fréquent, fixe ou en mobilité, plus ou moins rapide, à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette. Le prix est aussi plus ou moins abordable. L'accès aux infrastructures, la disparition de ce qu'on appelle les « zones blanches » pour les réseaux fixes ou les réseaux mobiles est une priorité politique partout. Les utilisateurs augmentent même si des écarts significatifs demeurent entre les pays.¹ Les montants d'investissements s'élèvent par exemple en France pour le très haut débit à plusieurs dizaines de milliards d'Euros. En Europe à plusieurs centaines. Les politiques d'investissement publiques doivent compléter les investissements privés pour couvrir les zones les moins denses qui sont les plus coûteuses à desservir. Les usages possibles dépendront d'abord de toutes ces variables.

- Le développement des **compétences** est le second volet des politiques d'inclusion numérique. Entre la formation à l'usage et la maîtrise technique des outils, le champ des politiques de formation est vaste.

- Enfin d'autres conditions à l'inclusion numérique telles que la **confiance**, la qualité et le **design des interfaces** proposées, la **motivation**, **l'environnement technique personnel** émergent progressivement comme facteurs à prendre aussi en considération.

Les quantifications effectuées dans différents pays font apparaître que les personnes les plus âgées, les handicapées, les non diplômés, les revenus les plus faibles, les habitants des régions les plus pauvres ou les moins densément peuplées... comme structurellement les plus affectées par l'exclusion numérique. On peut citer quelques exemples :

¹ Selon l'UIT, dans les pays développés, le pourcentage de personnes utilisant l'Internet est passé de 51,3% en 2005 à 80,9% en 2018. Dans les pays en développement, ce pourcentage a augmenté plus fortement, passant de 7,7% en 2005 à 45,3% à la fin de 2018. De toutes les régions de l'UIT, c'est en Afrique que la plus forte hausse a été enregistrée, le pourcentage de personnes utilisant l'Internet est passé de 2,1% en 2005 à 24,4% en 2018. Les

En France en 2018, 11% de la population ne se connectait jamais à internet avec une sur représentation forte des non diplômés (46%), des 70 ans et plus (40%), et des personnes habitant seules (25%).² Les critères de revenus et de domiciliation sont beaucoup moins significatifs pour caractériser l'accès. Une étude sociologique montre que les familles modestes ne sont pas exclues de la révolution numérique et ont fait d'internet un instrument de leur vie quotidienne, avec toutefois des spécificités dans l'usage du mail par exemple.³ Il semblerait par ailleurs que les 19% de français qu'une étude récente a qualifié « d'abandonnistes », parce qu'ils ont renoncé à faire quelque chose plus d'une fois parce qu'il fallait utiliser Internet, se recrutent dans toutes les catégories de la population.

Une étude australienne a calculé un indice d'inclusion numérique qui tient compte de la connectivité, des prix et des capacités numériques (« *digital ability* »). Elle conduit plutôt à retenir en Australie des critères de revenu puis d'âge, de diplôme et de handicap comme les plus discriminants.⁴

La fracture numérique renvoie ainsi à des réalités plurielles. Et il faudrait y ajouter les très gros écarts en termes de débit et d'accès en mobilité.

L'un des objectifs de la table ronde sera de mobiliser les talents et les expériences rassemblées pour faire émerger différentes dimensions concrètes des mécanismes d'exclusion et d'inclusion par le numérique ainsi que les réponses possibles en matière de politique publique.

² Parmi les 80% qui se connectent tous les jours, il n'y a que 40% des non-diplômés et 45% des plus de 70 ans et 64 % des personnes habitant seules. Cf. Credoc, *Baromètre du numérique 2018*.

³ *L'internet des familles modestes Enquête dans la France rurale*, Dominique Pasquier, Presses des Mines, 2018

⁴ *Measuring Australia's Digital Divide*, The Australian Digital Inclusion Index 2018.